

A deux semaines de son retrait total: Le gouvernement et la MINUSMA discutent de l'état du processus

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 18 DÉCEMBRE 2023

1487

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Mali-BCEAO

Assimi Goïta reçoit Jean-Claude Kassi Brou



Enquête judiciaire :
Des hauts cadres civils et militaires impliqués



Just Future
WANEP renforce le réseau des jeunes médiateurs

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

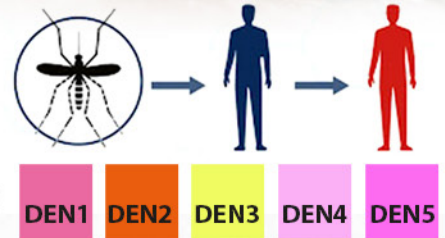


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

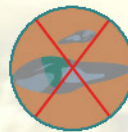
BONS CONSEILS & PRÉVENTION



Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante

Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie



P.12



P.18



P.25



/ Une /



Mali-BCEAO
Assimi Goïta reçoit Jean-Claude Kassi Brou

P.4

/ Breves /



Coopération judiciaire Mali/Burkina : Le président Goïta affirme son soutien
Enquête judiciaire : Des hauts cadres civils et militaires impliqués
Don de craie à l'Académie d'enseignement de Kati Farada :
Un geste chaleureusement accueilli par les bénéficiaires
Atelier sur la IVème République :
Le renforcement des acteurs sociaux, politiques et institutionnels

P.12

P.13

P.14

P.15

/ Actualité /



A deux semaines de son retrait total : Le gouvernement et la MINUSMA discutent de l'état du processus
Journée scientifique de l'ONEF : L'employabilité en débats
Just Future : WANEP renforce le réseau des jeunes médiateurs

P.17

P.18

P.21

/ Politique /



UNEM :
Ousmane Yattara prend les commandes
Primature : Le CNPM présente son plan de relance économique au Premier ministre
Mali/Nations unies : Renforcer la coopération pour le développement durable

P.24

P.25

P.27

/ Culture & Société /



Bamako :
Des salons de massage se transforment en chambres de passe

P.29

/ International /



Présidentielles 2024 au Sénégal :
Probable candidature d'Ousmane Sonko
Tchad :
Le peuple a voté pour une nouvelle constitution hier !

P.31

P.33

/ Sport /



CAF-AWARDS :
La première d'Osimhen et le record d'Oshoala

P.34

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:**
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssouf Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



Mali-BCEAO | Assimi Goïta reçoit Jean-Claude Kassi Brou

Lors d'un dialogue fructueux avec le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, et le Gouverneur de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), M. Jean-Claude Kassi Brou, ont partagé des perspectives encourageantes pour le Mali. Cette réunion, qui s'est tenue à Koulouba le 13 décembre 2023, en présence du ministre de l'Économie et des Finances, M. Alousséni SANOU, ainsi que des membres du cabinet présidentiel, a souligné l'importance du Mali en tant que partenaire stratégique pour la BCEAO.

Dans un esprit de respect et d'admiration pour le leadership du

Colonel Assimi Goïta, M. Jean-Claude Kassi Brou a exprimé ses salutations au Président de la Transition suite à sa récente nomination à la tête de l'institution financière. Cette visite a également été l'occasion pour le Gouverneur de solliciter les conseils éclairés du Chef de l'État, avec qui il a approfondi l'analyse de l'actualité économique, de la situation financière et monétaire régionale.

À l'issue de ces échanges constructifs, le Gouverneur de la BCEAO a partagé avec le Président de la Transition les évolutions positives de la situation économique, la maîtrise de l'inflation et les perspectives de

croissance dynamique dans la région. Les discussions ont également abordé des enjeux cruciaux liés au financement des économies au sein de la communauté régionale, en mettant particulièrement l'accent sur les secteurs agricole, minier et des services, soulignant ainsi leur importance stratégique. M. Jean-Claude Kassi Brou a souligné que cette rencontre a été l'occasion d'entendre les conseils éclairés du Président de la Transition sur ces aspects cruciaux.

Dans le contexte de la coopération bilatérale, le Gouverneur a souligné le rôle crucial du Mali en tant que

partenaire privilégié pour la BCEAO. Il a abordé les défis communs aux pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), tels que les répercussions de la Covid-19, les difficultés liées à la hausse des prix du pétrole et des denrées alimentaires, ainsi que l'inflation des taux d'intérêt internationaux. M. Jean-Claude Kassi Brou a insisté sur l'engagement de la BCEAO à collaborer avec le Mali et les autres nations impactées pour surmonter ces défis, veillant ainsi à ce que la croissance économique et le développement ne soient pas entravés.

Le Gouverneur de la BCEAO a tenu à rassurer sur les perspectives positives pour le Mali. Il a souligné une croissance très encourageante, avec des indicateurs favorables pour une campagne cotonnière performante. Il a également salué l'expansion de la production aurifère au Mali, soulignant son rôle clé dans l'économie nationale et régionale. « Cette audience s'inscrit dans le cadre de la visite que nous avons prévue de faire depuis ma nomination en tant que gouverneur de la BCEAO. Il était important que je vienne saluer le Président de la Transition. Cela a été l'occasion de faire un tour d'horizon de l'actualité et de la situation économique, financière et monétaire dans notre région. Nous avons saisi cette opportunité pour présenter au Président de la Transition l'évolution de la situation économique, l'amélioration de l'inflation dans la région et les perspectives de croissance soutenues dans le secteur agricole, minier et des services dans la région », a indiqué le gouverneur



de la BCEAO. Il a été question du financement des économies de la région.

De plus, le gouverneur de la BCEAO a informé le Président Goïta de l'achèvement imminent de la construction de la troisième Agence auxiliaire de la BCEAO au Mali. Cette agence, prévue pour ouvrir ses portes à Kayes en 2024, « vient renforcer le maillage des agences de la Banque centrale sur l'ensemble du territoire malien », a-t-il expliqué.

Le gouverneur a souligné l'importance de cette expansion, notamment à Kayes, un secteur en plein essor économique avec de nombreux établissements de crédit. Il a souligné la nécessité pour la BCEAO de se rapprocher des centres économiques majeurs afin d'accompagner et de soutenir le financement des activités dans ces régions en développement, démontrant ainsi l'engagement de la BCEAO aux côtés du Mali.

■ Binadjan Doumbia

malikile.com

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *



IHEM

INSTITUT DES HAUTES ETUDES EN MANAGEMENT

**PROGRAMME DE BOURSES POUR ETUDIANTS MERITANTS DE FAMILLES
DEFAVORISEES**

APPEL A CANDIDATURES

Avec l'appui de sociétés de la place, l'Institut des Hautes Etudes en Management (IHEM) a le plaisir d'annoncer la mise en place d'un système de bourses d'études pour la préparation de la Licence dénommé Programme de Bourses pour Etudiants Méritants de Familles Défavorisées. Ce Programme de bourses s'adresse aux élèves-étudiants particulièrement brillants âgés au **maximum de 22 ans**, ayant obtenu le baccalauréat au cours de la **session de 2023, avec au moins la mention assez-bien**, et provenant de familles aux revenus modestes.

Les bénéficiaires, sélectionnés par une commission tripartite (IHEM-MESRS-DONATEURS), pourront bénéficier d'une formation supérieure de qualité en poursuivant leurs études à l'IHEM, les bourses qui leur seront octroyées dans le cadre du Programme leur permettant notamment de faire face aux frais de scolarité que les revenus de leurs parents ne peuvent supporter.

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- une demande manuscrite indiquant les contacts du candidat (numéro de téléphone, adresse électronique);
- une déclaration de revenus des parents ou toute preuve attestant leur niveau de revenus ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- l'attestation du baccalauréat ;
- le relevé des notes obtenues au baccalauréat;
- les bulletins de notes des classes de 10^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème}.

Les candidats intéressés par le présent appel devront déposer leurs dossiers de candidatures sous pli fermé au plus tard le 02 janvier 2024 à 17 h à l'adresse suivante :

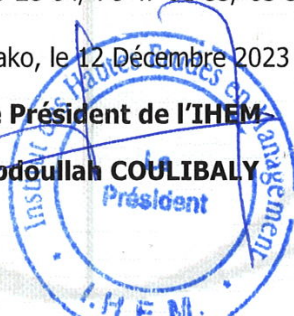
M. le Président de l'IHEM, Hamdallaye ACI 2000, Rue 384, Bamako-Mali,

Tél. : (223) 20 29 28 64/ 76 47 81 83/ 65 51 52 58

Bamako, le 12 Décembre 2023

Le Président de l'IHEM

Abdoullah COULIBALY



I n s t i t u t d e s H a u t e s E t u d e s e n M a n a g e m e n t

Zone ACI 2000, Hamdallaye, Rue 384 - B.P. E1752 Bamako - Mali

Tél.: (223) 20 29 28 64 / 65 51 52 58 / 72 29 59 42 - E-mail : contact@ihemmali.com - Site : www.ihemmali.com

■ Awa Sylla



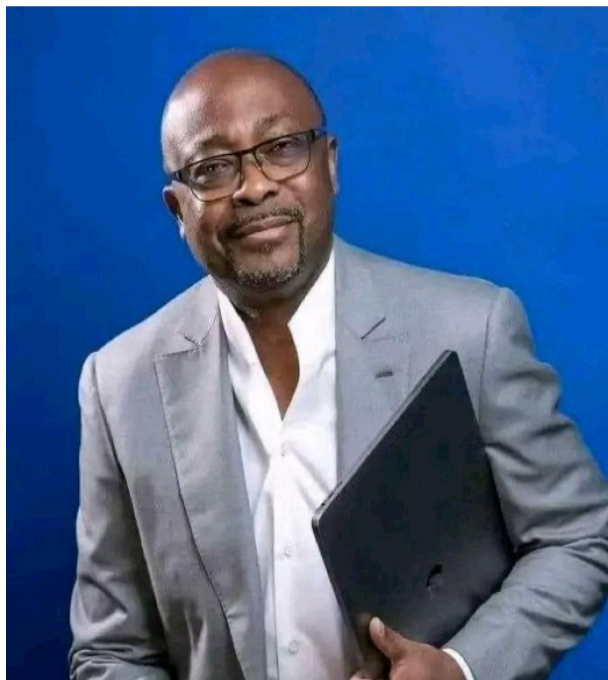
La nature me bipe encore ce dimanche. EDM reste avec ton lourd comportement.

■ Airs d'Afrique +



«Ne répétons pas de façon mécanique ce que les autres nous ont dit de faire. Nous ne sommes pas eux, ils ne sont pas nous. Nous avons notre histoire et ils ont la leur. Créons la nôtre. Soyons des journalistes Africains avec nos manières de faire et nos règles qui répondent, qui ressemblent à notre environnement et d'arrêter d'être juste des diplômés de journalisme mais des intellectuels au service de leur peuple.»

Alain Foka



■ Malick Konate



Je me sens souvent désespéré, mais au fond de moi, je pense qu'il est nécessaire d'aider les Maliens malgré eux. Tu vis dans l'obscurité, te réveilles dans l'obscurité à cause des coupures d'électricité, mais tu ne trouves rien d'autre à dire si ce n'est que les personnes qui dénoncent cela sont contre untel

ou untel. Quand est-ce que vous allez vous réveiller ? Pourquoi avez-vous tendance à détourner les problèmes ? Pourquoi voulez-vous affirmer que les gens s'opposent à la ministre, c'est pourquoi ils dénoncent les coupures excessives ?

Sachez que les gens ne dénoncent pas parce qu'elle s'appelle Bintou ou Nana, les gens dénoncent le poste qu'elle occupe, c'est-à-dire la fonction de chef du département qui est censée coordonner et trouver des solutions auxquelles nous sommes confrontés. Avant qu'elle ne soit nommée, personne ne parlait d'elle et ce sera pareil quand elle quittera ses fonctions. Avez-vous vu les gens parler, aujourd'hui, de #Frankaly, #Sambou, #Lamine, qui étaient tous ministres ?

Personne n'a obligé Taani Bintou. Elle a accepté le poste en connaissance de cause et savait qu'il y aurait des difficultés à résoudre. Au lieu de cela, elle est allée s'asseoir sur le plateau de télévision et a tenu des propos sans fondement - des propos qui font dormir debout. Pourtant, le jour où elle a donné cette interview, le directeur général de l'EDM devait se présenter devant le #CNT pour répondre à des questions. Elle l'a appelé le matin pour lui dire que son audition était annulée, et le soir elle est allée raconter ce que nous connaissons tous : «disparition de 59 citernes, vol de carburant, etc.», sans proposer de solutions.

Vraiment, il est nécessaire d'aider les maliens malgré eux. Je répète : il est vraiment nécessaire d'aider les maliens malgré eux. Je répète une dernière fois : il est vraiment nécessaire d'aider les maliens malgré eux.

#Bèki_Takè #StopEDM #OnVeutCourant



Forces Armées Maliennes



Les FAMa ont mené avec succès le mardi 12 décembre 2023 une riposte vigoureuse qui a permis de repousser une attaque terroriste visant le camp de Farabougou. Unis, nous vaincrons !

#FAMaActu #FAMa

FLASH INFO

Les FAMa ont mené avec succès le mardi 12 décembre 2023 une riposte vigoureuse qui a permis de repousser une attaque terroriste visant le camp de Farabougou.

Les opérations de sécurisation et d'évaluation sont en cours.

Les FAMa rassurent la population de Farabougou que tout est mis en œuvre pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

Unis, nous vaincrons !

14 Décembre 2023

Forces Armées Maliennes



Gao : Rétrocession partielle des camps de la MINUSMA aux autorités maliennes

La MINUSMA, conformément à la Résolution 2690 du Conseil de Sécurité de l'ONU, a remis trois de ses emprises aux autorités maliennes. Il s'agit du Camp Castor du contingent allemand, des Camps des contingents Britannique et Tunisien.



Casimir Sangala



Un embouteillage est créé par le volume de véhicules sur une route dont la capacité ne peut assurer une circulation fluide surtout en cas d'accidents et d'indisciplines.

LE RÉSUMÉ

Le résumé

Youssef Tapo, chanteur Malien détenu en Côte d'Ivoire depuis plusieurs jours est désormais libre.

Musique Malienne Sans Frontières



#Mamou Sidibé, fille de Bourama et de Manzé Diallo, est née à Zana-Noumoula, dans la région de Sikasso.

Elle est venue dans la musique à travers son père qui était balafoniste et qui accompagnait les cantatrices qui chantaient pour galvaniser les cultivateurs. Durant ses débuts elle est beaucoup aidé par Oumou Sangaré, qui a joué un rôle important pour qu'elle devienne une vraie artiste. En 1999 elle sort son 1er album, cet album parlait du quotidien de Ganadougou qui est basée sur l'agriculture mais également des faits et gestes de nos ancêtres. Avec plusieurs album sur le marché, on peut dire que Mamou Sidibe a beaucoup travaillé pour le rayonnement de la culture traditionnelle malienne car elle exhorte les jeunes à aller vers la valorisation de notre culture.

#OHTOP #Mali_musique



Afri4 Media



Congrès extraordinaire du Parti Socialiste d'investiture du candidat de la coalition Benno Bokk Yakaar, Amadou Ba, ce samedi 16 décembre 2023 à la maison du Parti.



Sport News Africa



Le milieu de terrain de 30 ans (2 sélections), Abdoulaye Doucouré a émis son souhait de se concentrer sur son club (Everton), après une première mauvaise expérience dans le nid des Aigles du Mali. En multipliant les bonnes performances avec les Toffees, le débat autour de sa présence ou non avec le Mali, à la prochaine CAN en Côte d'Ivoire, est relancée.



Serge Daniel



@sergedanielinfo

Italie-Sahel-Rançon/Un tribunal a condamné selon la presse un cardinal à 5 ans et 1/2 de prison pour «fraude financière».Le haut dignitaire de l'église pour sa défense a déclaré qu'une partie de l'argent a été utilisée pour obtenir la libération d'une religieuse enlevée au Mali

LSIAFRICA



@lsiafrica

#TCHAD : selon de nouvelles révélations de

@Mediapart

, le général Mahamat Idriss Deby a déboursé 915 070 euros pour acheter des costumes chez un célèbre tailleur de la place de Paris. · 57 costumes d'une valeur unitaire allant de 9 000 à 13 000 euros. · 100 chemises à 800 euros. · 8 abacosts à 8 000 euros. · 9 sahariennes à 7 500 euros... «une liste interminable à donner le tournis», écrit le média.



SALON DES
MEDIAS
DU MALI

3 EME
ÉDITION



DU 09 AU 12 MAI
2024

l o a d i n g

Coopération judiciaire Mali/Burkina : Le président Goïta affirme son soutien

Le président de la transition, le colonel Assimi Goïta, a récemment rencontré une délégation de la cour de cassation du Burkina Faso, dirigée par le premier président Mazobé Jean Kondo. Cette rencontre témoigne de l'engagement du président Goïta à renforcer les liens et approfondir la coopération entre la Cour suprême du Mali et la Cour de cassation du Burkina Faso.

La délégation burkinabè, composée de cinq magistrats, a souligné l'importance de cette visite dans le cadre d'un échange fructueux d'expériences entre les deux institutions judiciaires. L'objectif principal était de partager des pratiques judiciaires afin de renforcer les compétences et les performances des deux juridictions.

Le président Goïta a partagé sa vision du rôle essentiel de la justice, notamment dans le contexte de refondation et de transition que connaissent les deux pays. Mazobé Jean Kondo s'est réjoui de l'accueil chaleureux et de l'honneur qui leur ont été réservés depuis leur arrivée à Bamako. Il a exprimé sa gratitude envers le chef de l'État pour ses précieux conseils et a souligné que les défis auxquels font face les deux pays sont similaires. Les conseils

du président Goïta seront donc pris en compte dans l'initiative d'échange entre les juges des plus hautes juridictions.

Il est important de souligner que cette rencontre dépasse le domaine strictement judiciaire pour toucher également les relations politiques entre les deux nations. Les chefs d'État entretiennent des échanges fréquents, ce qui renforce l'importance de cette coopération judiciaire. Mazobé Jean Kondo a salué les autorités judiciaires du Mali et l'ensemble de l'administration malienne pour l'accueil exceptionnel qui a été réservé à la délégation. Il a exprimé sa volonté de renforcer la dynamique d'échange entre les juges, soulignant son optimisme quant à une collaboration fructueuse entre le Mali et le Burkina Faso, dans l'intérêt de leurs peuples respectifs.

Cette rencontre entre les juridictions maliennes et burkinabè constitue un pas important vers une coopération renforcée dans le domaine judiciaire. Elle témoigne de la volonté des deux pays d'échanger des connaissances et des bonnes pratiques, dans le but d'améliorer la qualité de la justice rendue et de mieux répondre aux besoins de leurs populations. La coopération judiciaire entre le Mali et le Burkina Faso s'avère donc prometteuse pour l'avenir des deux nations.

Fatou Sissoko



Enquête judiciaire : Des hauts cadres civils et militaires impliqués

Une enquête foncière d'envergure est actuellement en cours au sein de la Cour suprême, la plus haute juridiction du pays. Cette enquête vise des personnalités de premier plan, anciens ministres, officiers militaires et autres hauts dignitaires, qui ont occupé des fonctions importantes sous le régime précédent. L'objectif de cette investigation est de déterminer s'il y a eu des pratiques illégales telles que le délit d'initié, l'accumulation indue de parcelles, le blanchiment d'argent ou d'autres pratiques peu orthodoxes liées au foncier.

L'enquête foncière a été initiée par le procureur général près la Cour suprême, dans le cadre de la lutte contre l'enrichissement illicite et la délinquance financière. Les personnalités visées sont des anciens ministres ayant servi sous le président IBK, un ancien directeur général de banque, des généraux ayant occupé des postes importants sous le régime précédent, des colonels et un opérateur économique proche du défunt chef de l'État.

La direction nationale du cadastre joue un rôle central dans cette opération de lutte contre les pratiques illégales. À la demande du Parquet général de la Cour suprême, le directeur national du cadastre a instruit les

directeurs régionaux des domaines et du cadastre de fournir les informations foncières nécessaires à l'enquête. Cette réquisition a été effectuée le 28 août 2023 et les enquêteurs ont déjà commencé leur travail depuis quatre mois. Cependant, les détails de l'enquête restent confidentiels, l'information étant réservée à la justice.

L'enquête foncière soulève plusieurs questions importantes. Les personnalités visées ont-elles abusé de leur position de pouvoir pour s'approprier illégalement des biens fonciers de l'État ? Y a-t-il eu des pratiques de blanchiment d'argent ou d'autres actes répréhensibles liés au foncier ? La justice cherche à répondre à ces interrogations dans le but d'établir la vérité et de préserver l'intégrité de l'État.

L'enquête foncière en cours, visant des hauts cadres civils et militaires, représente une étape cruciale dans la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite. Les personnalités concernées, parmi lesquelles des ministres, des généraux et un ancien directeur général de banque, doivent faire face à l'examen minutieux de leurs actions passées. Cette enquête démontre l'engagement de la justice à garantir la transparence et à préserver l'intégrité dans la gestion des biens fonciers de l'État. Les résultats de cette enquête auront un impact significatif sur la confiance du peuple envers ses dirigeants et contribueront à renforcer l'état de droit dans le pays.

Fatou Sissoko



Don de craie à l'Académie d'enseignement de Kati Farada : Un geste chaleureusement accueilli par les bénéficiaires

C'était au tour de Kati-Farada de recevoir l'équipe des œuvres sociales du Président de la Transition, le vendredi 15 décembre 2023, conduite par le Conseiller spécial, M. Aguibou DEMBÉLÉ.

C'est précisément à l'Académie d'enseignement de Kati-Farada que la remise de 120 cartons de craie blanche et 20 cartons de couleurs a eu lieu.

Cette cérémonie avait une double signification, car en plus du soutien apporté à l'académie de Kati-Farada, il s'agissait de valoriser les efforts de l'Union malienne des Aveugles en achetant leurs craies. Une belle preuve de promotion des personnes vivant avec un handicap.

C'est dans une atmosphère de liesse populaire que les élèves, l'association des mères d'élèves de Kati et les autorités locales ont chaleureusement accueilli la délégation des œuvres sociales, dirigée par M. Aguibou DEMBÉLÉ.

En achetant de la craie produite par l'Union malienne des Aveugles pour en faire don aux académies d'enseigne-

ment, le Président de la Transition, atteint de fait deux objectifs de générosité.

Soulignant l'ampleur de cette action lancée il y a peu et annonçant sa continuation dans d'autres académies de le Conseiller spécial Aguibou DEMBÉLÉ a magnifié l'altruisme du Président GOÏTA envers l'ensemble des Maliens, en particulier les personnes vivant avec un handicap.

M. Aguibou DEMBÉLÉ a exhorté les élèves à la constance, soulignant le rôle fondamental de l'éducation dans le façonnement du nouveau Mali. Il a, par la suite, adressé un appel aux parents, les encourageant à suivre attentivement le parcours éducatif de leurs enfants dans la mesure où les enfants constituent l'avenir de notre pays.

Ibrahim Ag Mohamed, Directeur de l'Académie d'enseignement de Kati, a, quant à lui, mis en lumière la valeur cruciale de la craie en tant que matériel didactique indispensable. Il a souligné l'impact significatif de cette donation sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, tout en évoquant les économies générées grâce à cette contribution non négligeable du Président de la Transition.

La cérémonie a été conclue de manière symbolique avec la remise de quelques cartons de craies par le Conseiller spécial du Président de la Transition au Directeur de l'Académie d'enseignement de Kati.

Arouna Sidibé



Atelier sur la IV^{ème} République Le renforcement des acteurs sociaux, politiques et institutionnels

Les 14 et 15 décembre 2023, un atelier d'une grande importance s'est tenu à Mopti. Cet atelier avait pour objectif de renforcer les rôles et les responsabilités des acteurs sociaux, politiques et institutionnels dans le cadre de la IV^{ème} République. Cet événement a permis d'améliorer les connaissances et les compétences des participants, conformément aux dispositions de la Constitution.

La salle de conférence du Gouvernorat de Mopti a accueilli des échanges fructueux entre les participants et les intervenants dans une ambiance conviviale. Plusieurs sous-thèmes ont été abordés lors de cet atelier, notamment «Le Malien au cœur de la 4^e République : Citoyenneté et valeurs», «La gouvernance politique, institutionnelle et électorale», «La gouvernance administrative et territoriale», «La lutte contre la corruption» et «La défense nationale : civile et militaire».

La cérémonie de clôture de cet atelier de deux jours a été marquée par la présence de Madame Fatoumata Sékou

DICKO, Ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée des Réformes Politiques et Institutionnelles. Elle s'est exprimée avec satisfaction quant à l'accueil chaleureux et à la disponibilité du chef de l'exécutif de la Région de Mopti ainsi que de tous ses collaborateurs. De plus, elle a souligné l'assiduité et l'engagement des participants tout au long de l'atelier.

Madame Fatoumata Sékou DICKO a également encouragé les participants à partager leurs connaissances et les enseignements tirés de cet atelier au sein de leurs structures respectives. Il est essentiel que les acteurs sociaux, politiques et institutionnels diffusent les informations et les bonnes pratiques apprises lors de cet événement afin de contribuer à l'amélioration de la gouvernance dans le pays.

Cet atelier sur la IV^{ème} étape à Mopti a donc été une opportunité précieuse pour les acteurs sociaux, politiques et institutionnels de renforcer leurs compétences et leur compréhension des rôles et des responsabilités qui leur incombent dans le cadre de la IV^{ème} République. Il s'agit là d'une étape importante vers une gouvernance plus transparente, efficace et démocratique au Mali.

Fatou Sissoko





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

A deux semaines de son retrait total

Le gouvernement et la MINUSMA discutent de l'état du processus



Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, M. Abdoulaye Diop, a tenu une réunion de travail le jeudi 14 décembre 2023 avec une délégation des Nations Unies dirigée par Monsieur Atul Khare, Secrétaire Général Adjoint chargé de l'appui opérationnel des Nations Unies, en visite au Mali.

Dans le cadre du suivi stratégique de la mise en œuvre de la résolution 2690 du Conseil de Sécurité concernant le retrait de la MINUSMA, cette réunion de haut niveau a enregistré la présence de deux membres du gouvernement, à savoir Madame Dembélé Madina Sissoko, Ministre des Transports et des Infrastructures, et Monsieur Mamadou Samaké, Ministre de l'Environnement, de

l'Assainissement et du Développement durable, ainsi que plusieurs autres hauts représentants de la Présidence de la République, des ministères et des Nations Unies.

A deux semaines de la fin du retrait de la MINUSMA, cette réunion a été l'occasion d'évaluer et d'échanger ouvertement sur l'état d'avancement global du processus, en particulier de sa deuxième phase.

Selon les constatations de la partie malienne, la deuxième phase a été plus difficile que la première en raison de problèmes de coordination liés aux retraits précipités de la MINUSMA de certaines zones.

Les ministres ont exprimé leur vive préoccupation et leur incompréhension face à certains faits graves

constatés dans ces zones, tels que l'abandon d'équipements dangereux, létaux et non létaux, qui représentent de graves risques pour l'environnement, la santé et la sécurité ; la destruction des systèmes d'approvisionnement en eau, en violation des normes sociales et humanitaires élémentaires, ainsi que le sabotage professionnel des équipements aéroportuaires à Kidal, Mopti et Tombouctou. À cet égard, ils ont souligné l'urgence de mener des enquêtes appropriées et des évaluations techniques et environnementales afin de remédier aux impacts négatifs, conformément aux obligations en la matière.

Malgré ces contraintes, les deux parties ont salué les efforts exceptionnels déployés pour parvenir à un ni-

veau de désengagement conforme aux engagements pris en termes de respect des délais et des objectifs politiques fixés.

En ce qui concerne les activités opérationnelles de retrait en cours et la phase de liquidation qui débutera le 1er janvier 2024, les deux parties ont convenu de poursuivre leur collaboration, leur dialogue constructif et leur pragmatisme afin de trouver des solutions communes à certaines questions en suspens et de finaliser l'ensemble du processus, conformément

aux engagements pris. Pour la phase de liquidation, les Ministres ont demandé à la MINUSMA de présenter au Gouvernement du Mali un calendrier détaillé, dans les plus brefs délais possibles, afin de tourner rapidement la page de la MINUSMA et de poursuivre la coopération habituelle avec les Agences, les Fonds et les Programmes du Système des Nations Unies.

Tout en rendant hommage aux victimes civiles et militaires tombées au Mali dans le cadre de cette mis-

sion onusienne, la Partie malienne a réaffirmé son engagement ferme et sa détermination inébranlable à poursuivre ses efforts de sécurisation de l'ensemble du territoire malien, y compris des populations et des partenaires qui y résident, dans le strict respect des objectifs de préservation de l'unité nationale et de la cohésion sociale dans un Mali en paix et tourné vers le développement durable.

■ Binadjan Doumbia

Journée scientifique de l'ONEF : L'employabilité en débats



La cérémonie d'ouverture de la troisième Journée scientifique de l'Observatoire National de

l'Emploi et de la Formation (ONEF) a été présidée le vendredi 14 décembre 2023 par Bagayoko Aminata Traoré,

ministre de l'Entreprenariat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Étaient présents



le Président du Conseil National du Patronat du Mali, le Président du Comité Scientifique de l'ONEF, le directeur Général de l'ONEF ainsi que des représentants des organisations de la Société Civile et Syndicales. Le thème de cette 3ème journée scientifique est «La problématique de l'inadéquation entre l'offre de formation des institutions d'enseignement Supérieur et les besoins du marché de travail : cas des diplômés en sciences de l'éducation au Mali».

Il est important de souligner que cette journée scientifique vise spécifiquement quatre objectifs : dresser un état des lieux de l'insertion des diplômés des institutions d'enseignement supérieur et de l'inadéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail, débattre des causes de cette inadéquation, présenter les

différentes spécialisations possibles en Sciences de l'Éducation et leurs débouchés sur le marché du travail, et recueillir des contributions pertinentes pour proposer des stratégies visant à améliorer l'insertion et l'employabilité des diplômés.

Le Président du Conseil National du Patronat du Mali a souligné les défis auxquels notre pays est confronté en matière de marché du travail : chaque année, près de 300 000 jeunes demandeurs d'emploi arrivent sur le marché, mais seulement 50 000 emplois sont créés, laissant plus de 250 000 jeunes sans perspectives et contribuant ainsi à l'augmentation du nombre de chômeurs. Selon les statistiques de l'ONEF, en 2021, 113 231 étudiants étaient en formation dans les universités publiques maliennes et les grandes écoles nationales, contre

seulement 540 apprenants dans les centres de formation professionnelle. «Aujourd'hui, nous devons changer de paradigme. Notre pays a besoin d'un système qui forme les jeunes aux métiers, afin d'assurer une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi, avec une forte implication du secteur privé. Face à ces préoccupations multiples, il est nécessaire de revoir notre système éducatif en mettant l'accent sur la formation professionnelle. C'est pourquoi le secteur privé, par le biais du CNPM, a entrepris plusieurs initiatives, dont la mise en place d'un projet pilote avec les quatre universités publiques de Bamako, visant à rapprocher les établissements d'enseignement supérieur du monde des entreprises en accueillant plus d'une centaine de stagiaires au sein des entreprises. «Plusieurs de ces

stages ont conduit à des emplois. L'organisation d'un atelier conjoint sur le renforcement du partenariat entre le ministère de l'Entreprenariat National de l'Emploi et de la Formation professionnelle et le Conseil National du Patronat du Mali s'est tenu du 15 au 17 mai 2023 au CNPM. Les recommandations de cet atelier ont abouti à la signature d'une convention de partenariat entre les deux entités et à la mise en place d'un Comité de Suivi des recommandations et résolutions de l'atelier entre le secteur privé et les structures en charge de l'emploi et de la formation professionnelle. De plus, un webinaire sur la thématique «Formations et marché du travail» a été organisé le 27 juillet 2023.

Le ministre de l'Entreprenariat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Bagayoko Aminata Traoré, a déclaré que le choix de ce thème pour la troisième Journée scientifique de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation n'était pas fortuit, compte tenu du taux de chômage et du sous-emploi des diplômés de l'enseignement supérieur, qui est plus élevé que celui des moins diplômés. «Comme vous le savez, notre pays est confronté à des difficultés liées au chômage, au sous-emploi et à l'insertion pro-

fessionnelle des jeunes en général, et des diplômés de l'enseignement supérieur en particulier. Face à cette question, le gouvernement a mis en place plusieurs dispositifs complémentaires dans le cadre de sa politique publique d'emploi, afin d'inscrire ses interventions dans une dynamique cohérente et positive d'insertion. L'ONEF participe au fonctionnement de ces dispositifs en aidant les jeunes à trouver leur place dans le monde du travail grâce à de nombreuses études réalisées, qui servent d'outils d'aide à la prise de décisions, à la fois politiques et scientifiques, pour notre système d'éducation et de formation professionnelle», a-t-elle expliqué.

Dans la même optique, le ministre de l'Entreprenariat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Bagayoko Aminata Traoré, a souligné qu'en 2021, une étude réalisée par l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) a révélé que 94,1 % des diplômés de la filière Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration occupaient des emplois pour lesquels ils étaient surqualifiés, suivis par ceux de la filière Sciences Économiques et de Gestion (91,8 %), de la filière Lettres, Langues et Arts (87,1 %) et de la filière Sciences de

l'Éducation et de la Formation (85,3 %). «C'est sur la base de ces constats que le gouvernement, avec le soutien de ses partenaires, met l'accent sur une approche de solution axée sur le trinôme Formation professionnelle - insertion et soutien à l'entreprenariat ». L'approche trinôme, expérimentée à travers plusieurs projets, notamment ceux réalisés dans le cadre du Programme Indicatif de Coopération (PIC III) de la coopération luxembourgeoise, a eu les effets escomptés sur la réduction de l'insuffisance de qualification professionnelle et sur la forte demande en auto-emploi. Les résultats encourageants justifient les décisions majeures du gouvernement en faveur de l'élaboration et de la mise en œuvre du Programme emploi jeune (3e génération), de la stratégie nationale sur l'Entreprenariat et du redémarrage des activités du Projet «Formation professionnelle, insertion et appui à l'entreprenariat des jeunes ruraux (FIER II)». Ces objectifs sont également en cohérence avec le Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable dans notre pays.

■ Ibrahim Sanogo avec
Namory A Bagayoko (Stagiaire)

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail: @gmail.com

Site:www.malikile.com

Just Future

WANEP renforce le réseau des jeunes médiateurs



Le vendredi 15 décembre 2023, l'hôtel Colibris de Bamako a été le lieu de lancement et de session d'orientation du réseau des Jeunes Médiateurs pour des processus de paix et une gouvernance du Secteur de la Sécurité plus inclusifs. Organisée par le Réseau Ouest Africain pour l'Edification de la Paix (WANEP-Mali), cette activité a été présidée par le ministre de la jeunesse et des sports chargé de l'instruction civique et de la construction citoyenne.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme Juste Avenir, qui vise à améliorer l'accessibilité, la réactivi-

té et la redevabilité des institutions de sécurité et de justice, ainsi que le processus de prise de décision politique et de paix inclusif. Le projet est mis en œuvre par WANEP-Mali et ses partenaires de l'Alliance CORDAID, ASSN, SEARCH, avec le soutien financier du Royaume des Pays-Bas.

En effet, le réseau récemment lancé a pour objectif de soutenir la création de réseaux de jeunes et de les renforcer en capacité afin d'influencer les politiques dans les processus de prise de décision politiques et de consolidation de la paix au niveau national, régional et local. Dans cette optique, il crée un cadre formel d'échanges et de formation entre

les jeunes leaders et les structures étatiques et non étatiques pour apporter des réponses adaptées à leurs préoccupations en matière de consolidation de la paix.

Dans son discours de lancement, Me Saran Kéïta épouse Diakité, Présidente du Conseil d'Administration de WANEP-Mali, a fait savoir que suite aux problèmes de sécurité mondiaux constatés, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a adopté des Résolutions historiques en matière de Paix et de Sécurité en faveur des femmes d'une part, et des jeunes d'autre part. Il s'agit des Résolutions 1325 et 2250 adoptées respectivement en 2000 et en 2015.



Selon elle, la résolution 1325 sur les Femmes, la Paix et la Sécurité, adoptée à l'unanimité par les Nations Unies, reconnaît la nécessité de tenir compte de la dimension genre et des besoins spécifiques des femmes et des petites filles à tous les niveaux de traitement des conflits et de la recherche de la paix. En ce qui concerne la Résolution 2250, celle-ci exhorte les États membres à examiner les moyens d'accroître la représentation inclusive des jeunes dans la prise de décision à tous les niveaux et de proposer des mécanismes pour la prévention et la résolution des conflits en partenariat avec les jeunes. Malgré ces efforts visant à renforcer l'implication et la prise en compte effective de la société civile, y compris des femmes et des jeunes, Me Saran Kéïta a constaté que les différentes résolutions restent peu connues et peu exploitées au Mali. Cette situation met en évidence la nécessité de mobiliser les synergies d'actions et d'acteurs

à différents niveaux pour faire face aux défis sécuritaires transversaux et complexes.

Le réseau de jeunes médiateurs récemment lancé regroupe 30 organisations de jeunes hommes et femmes issues d'organisations de la société civile, d'organisations communautaires de base, de mouvements sociaux, de groupes informels et de médias locaux, dont 40 % sont dirigées par des jeunes femmes. Ce réseau a été créé à la suite d'une cartographie.

Au nom du ministre de la jeunesse et des sports chargé de l'instruction civique et de la construction citoyenne, M. Bouacar Diadié Sangho a félicité WANEP-Mali et ses partenaires pour leur professionnalisme et leur détermination à accompagner la jeunesse malienne. Il a souligné que la médiation est un devoir pour tous les Maliens et a souligné que les femmes et les en-

fants sont particulièrement vulnérables en raison de la crise que traverse le pays. Ainsi, le lancement et la session d'orientation du Réseau de Jeunes Médiateurs pour des Processus de Paix et une Gouvernance du Secteur de la Sécurité pluf Incluff appellent à l'engagement et à l'accompagnement de touf.

En ce qui concerne la transition, le représentant du ministre a affirmé que les organisations de jeunesse doivent contribuer à la construction nationale et jouer pleinement leur rôle en mettant en avant la médiation comme solution pour la refondation du pays. Il s'est également dit confiant qu'à l'issue de la session, le réseau sera sans aucun doute un mécanisme de médiation pour atténuer les tensions en faveur d'une paix inclusive et de la pleine participation de tous les jeunes à la gouvernance au Mali.

■ **Siguéta Salimata DEMBELE**



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSÔ »**



**APPEL
GRATUIT**

**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

UNEM:

Ousmane Yattara prend les commandes

Avec une équipe de moins de 50 personnes, il est désormais investi pour conduire les destinées de leur association commune.

Le week-end dernier, le Centre Islamique de Bamako a servi de cadre à la tenue du 6ème congrès de l'Union nationale des élèves et étudiants des medersas du Mali (UNEM). Ledit congrès était placé sous le parrainage du directeur exécutif de l'ONG Alfarouk du Mali, Ibrahima Kontao. C'était en présence du chef de cabinet du ministre des affaires religieuses, du culte et des coutumes, M. Djigui Djibril Cissoko, représentant, Dr Mahamadou Koné.

Le secrétaire général sortant, Issa Sangaré, a d'abord rappelé qu'au 30 mai 2021, au Carrefour des jeunes de Bamako, un bureau avait été mis en place, sous sa présidence. Celui dont il avait la lourde responsabilité de diriger avait prêté serment devant l'ensemble des élèves et étudiants des medersas ainsi que l'ensemble des partenaires, de défendre leurs intérêts et d'agir pour le développement de l'enseignement arabo-islamique au Mali, sur les pas et les traces de leurs anciens militants ainsi que les pères fondateurs dudit secteur.

Aussi, le secrétaire général sortant, fait savoir que leur association a pu faire face à l'essentiel, en réalisant beaucoup, sinon toutes les activités ordinaires et courantes inscrites dans leur mandat. De même, elles ont été élargies dans l'exécution de certaines, telles que : la formation de remédiation à Ségou et Touba pour les candidats arabophones au baccalauréat malien, en collaboration avec des formateurs compétents. À celles-ci s'ajoute l'ajout d'une nouvelle activité pédagogique voire sociale. Il s'agit de l'organisation d'une compétition de football inter-lycées medersas dont les première et deuxième édition ont permis de tisser des liens



de collaboration entre les élèves et les jeunes arabophones, dans le but de faciliter le vivre ensemble, la cohésion et la cohabitation sociale pour une paix durable.

Cependant, "l'UNEM dans la réalisation de ces activités, a été confrontée à des difficultés. Lesquelles ont été non seulement une expérience pour l'association et serviront de leçons pour nos jeunes frères et sœurs, qui viendront dans un temps à l'autre prendre la

responsabilité", a fait savoir Issa Sangaré.

Le parrain dudit congrès, Ibrahima Kontao, dans ses sages conseils à ses enfants et petits-enfants, a d'abord rappelé l'importance de la tenue d'un congrès dans la vie d'une association. Cela permet d'évaluer les acquis réalisés, les difficultés rencontrées, afin de mieux se projeter dans l'avenir. Pour ceux qui ont été désignés pour conduire désormais les destinées

de l'UNEM, le parrain Kontao leur a instruit de mettre en avant la patrie. Cela demande dignité et honnêteté, et surtout de ne pas se laisser influencer par des tentations.

En poursuivant, le directeur exécutif de l'ONG Alfarouk déclare que l'avenir du Mali repose sur les Medersas et ceux qui les fréquentent. Selon lui, ce sont les arabophones qui ont contribué à la grandeur de ce pays. Il leur demande de tout faire pour s'illustrer positivement dans l'histoire et de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour que leurs noms soient chantés dans l'histoire, de manière positive.

Le parrain, Ibrahima Kontao, formule des vœux de succès et de réussite aux plus hautes autorités de la transition en cours. Elles ont besoin de l'accompagnement de tous les citoyens du pays.

En félicitant le bureau sortant pour son bilan élogieux durant les deux années de mandature, le représentant du ministre des affaires religieuses, du culte et des coutumes, Djigui Djibril Cissoko, souligne que les Medersas font référence à l'arabe, qui est une tendance musulmane. Il leur demande d'être des ambassadeurs auprès de l'opinion publique nationale pour prêcher la véritable signification de l'islam. Il est important de ne pas confondre cette religion enseignée et transmise par le Prophète Mohamet (PSL) avec la terreur et la barbarie. "Le djihad ne devrait pas être assimilé au terrorisme, c'est-à-dire s'en prendre à des pratiquants de l'islam, c'est-à-dire ceux qui ne connaissent que l'islam", ajoute le chef de cabinet du département en charge des affaires religieuses, du culte et des coutumes.

Il est à noter que le bureau sortant du président Issa Sangaré a remis une somme symbolique de 100 000 FCFA au bureau entrant pour lui souhaiter la bienvenue. "C'est un geste symbolique, significatif et c'est la première fois dans l'histoire de l'UNEM", précise le président sortant.

Ki-Zerbo

Primature

Le CNPM présente son plan de relance économique au Premier ministre



Le jeudi 14 décembre 2023, le bureau du Conseil National du Patronat du Mali (CNPM), dirigé par son président M. Mossadek BALLY, a été reçu par le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga. L'objectif de cette rencontre était de présenter le plan de relance économique du Mali élaboré par le CNPM. Les dirigeants reconnaissent que la sécurité reste une priorité, tout en soulignant les efforts déployés par les Forces Armées Maliennes (FAMAS) pour assurer la souveraineté sur tout le territoire. Cependant, ils estiment qu'il est

maintenant temps de s'attaquer aux questions institutionnelles afin de favoriser le développement économique, qui constitue un levier essentiel pour consolider les acquis.

Les axes du plan de relance :

Le plan de relance du CNPM repose sur cinq axes majeurs, qui sont les suivants :

1. Restructuration de la Société EDM sa :

Le premier axe du plan de relance vise à restructurer la Société EDM



sa. Cette entreprise joue un rôle clé dans le secteur de l'énergie au Mali, et sa restructuration permettra de renforcer son efficacité et sa compétitivité.

2. Développement des infrastructures ferroviaires, routières et aériennes :

Le deuxième axe du plan de relance est axé sur le développement des infrastructures de transport. Il s'agit d'améliorer les réseaux ferroviaires, routiers et aériens du pays afin de faciliter les échanges commerciaux, le transport des marchandises et le développement du tourisme.

3. Formation des ressources humaines :

Le troisième axe du plan de relance vise à former les ressources humaines en adéquation avec les réalités du pays. Il est essentiel de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée et compétente pour soutenir le développement économique du Mali.

4. Financement de l'économie :

Le quatrième axe du plan de relance prévoit le financement de l'économie malienne. En plus des banques traditionnelles, il est nécessaire de mettre en place des mécanismes de financement alternatifs afin de soutenir les entreprises et encourager l'investissement.

5. Élargissement de l'assiette fiscale :

Enfin, le dernier axe du plan de relance concerne la fiscalité. Le CNPM estime que l'assiette fiscale doit être élargie pour garantir des ressources suffisantes et durables pour le développement du pays.

Le Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga, est convaincu de la pertinence du plan de relance présenté par le CNPM. Il reconnaît que le discours national aura davantage d'impact une fois que les besoins essentiels de la population seront assurés. Le Premier ministre a invité les dirigeants à engager une concertation avec le département

des finances afin de convenir d'une approche commune, en lien avec la vision économique du pays.

Le plan de relance économique présenté par le Conseil National du Patronat du Mali au Premier ministre vise à relancer l'économie malienne dans un contexte de crises multiples et de sanctions illégales. Les cinq axes du plan, qui se concentrent sur la restructuration de la Société EDM sa, le développement des infrastructures, la formation des ressources humaines, le financement de l'économie et l'élargissement de l'assiette fiscale, sont des leviers essentiels pour consolider les acquis et favoriser le développement du pays. La réaction positive du Premier ministre laisse entrevoir une volonté de collaboration et de concertation pour mettre en œuvre efficacement ce plan de relance économique.

Karamoko B Keita

Mali/Nations unies

Renforcer la coopération pour le développement durable



La réunion du Comité national conjoint de pilotage du Cadre de coopération des Nations unies pour le développement durable (UN-SDCF) 2020-2024 s'est tenue le jeudi 14 décembre 2023 au Mali. Sous la coprésidence de l'Ambassadeur Seydou COULIBALY, Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, et de Monsieur Alain NOUDEHOU, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations unies

au Mali, Coordonnateur du système des Nations unies, cette réunion a permis de discuter des actions entreprises et des priorités pour l'année 2024, ainsi que du processus d'élaboration du nouveau cadre de coopération 2025-2029.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le Secrétaire général a salué et encouragé la synergie d'actions entre les Départements ministériels et les Agences des

Nations unies pour la mise en œuvre des projets et programmes de développement au Mali. Il a souligné que cette collaboration étroite renforce la pertinence, la cohérence et l'efficacité des activités opérationnelles des Nations unies, contribuant ainsi de manière optimale à l'atteinte des objectifs de développement durable dans un Mali apaisé, uni et résilient.

Le Coordonnateur du Système des Nations unies a réaffirmé l'engagement constant des Nations unies à soutenir le développement durable du Mali d'ici 2030 et à accompagner la Transition. Il a déclaré : "Notre plus grand objectif est de permettre que personne ne soit laissé de côté dans l'effort de développement et que les interventions du Système des Nations unies soient porteuses d'un avenir meilleur et d'espérance pour chaque Malienne et chaque Malien".

Au cours de la réunion, le rapport d'activités de l'année 2022 a été examiné, et des actions prioritaires ont été identifiées pour l'année 2024. De plus, les deux parties ont entamé le processus d'élaboration du nouveau cadre de coopération pour la période 2025-2029, dans le but de renforcer davantage

leur coopération au service de l'épanouissement socio-économique des populations maliennes.

Cette réunion du Comité national conjoint de pilotage du Cadre de coopération des Nations unies pour le développement durable témoigne de l'engagement du Mali et des Nations unies à travailler ensemble pour atteindre les objectifs de développement durable et assurer un avenir meilleur pour tous. La coopération étroite entre les ministères maliens et les agences des Nations unies est essentielle pour garantir la réussite des projets et programmes de développement, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte.

Le Mali, en tant que pays en transition, peut bénéficier de

l'expertise et du soutien des Nations unies pour relever les défis socio-économiques auxquels il est confronté. Cette collaboration permettra de renforcer les capacités nationales, de promouvoir l'inclusion sociale et de faire progresser le développement durable dans le pays. La réunion du Comité national conjoint de pilotage du Cadre de coopération des Nations unies pour le développement durable a marqué une étape importante dans le renforcement de la coopération entre le Mali et les Nations unies. Cette collaboration continue de jouer un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs de développement durable au Mali et dans la construction d'un avenir meilleur pour tous les Maliens.

Karamoko B Keita



Bamako : Des salons de massage se transforment en chambres de passe



Dans certains quartiers chics de Bamako et sur les réseaux sociaux, le phénomène des salons de massage prend de l'ampleur depuis quelques années. Dans ces lieux sombres majoritairement logés dans les maisons à usage d'habitation, il n'y a pas que le massage qui se fait. Enquête !

La ville de Bamako connaît, ces derniers temps, une prolifération de salons de massage. Les quartiers les plus concernés, selon nos investigations, sont Hamdallaye ACI, Baco-djicoroni ACI et GOLF, Sotuba ACI ou encore Sébénikoro. Ces sociétés n'hésitent même pas de faire leur marketing sur les réseaux sociaux, notamment Facebook. Presque chaque salon dispose sa page Facebook et la communication est faite à l'aide des photos de jolies dames avec des numéros de téléphones à l'appui.

« Bonjour mes amours notre nouveau salon de massage innove avec des masseuses professionnelles très expérimentées qui maîtrisent bien les techniques de massage », a poste, le 17 septembre dernier, une page Facebook. Ce salon se dit même promotion avec des prix promotionnels de 10.000 FCFA et 15.000 FCFA.

« Le massage corps à corps »

« Il y a le massage simple, le massage relaxant, le massage corps à corps ou body-body, massage intégral... Lequel souhaitez-vous faire ? ». Tels sont les propos favoris des jeunes masseuses après l'accueil chaleureux des clients. Mais en analysant le type de massage « body-body », il consisterait à faire masser le client étant nu. Qu'est-ce que cela sous-estime et renvoie ? Une seule réponse possible : la prostitution.

En effet, la majorité de ces lieux sont, en réalité, de véritables chambres de passe. Ils accueillent les « clients à bras longs » (des hommes riches) qui ne souhaitent pas aller s'exposer dans les bars. Il ressort de nos investigations que la majorité des clients ne se limitent pas au massage. Ils tombent dans le piège des masseuses en dépensant au moins 25.000 FCFA pour quelques heures de plaisir charnel.

Selon un habitué de ces endroits sombres de Bamako, les salons de massage sont de bons « soutoura yôrô », en français « des endroits discrets ». Ce trentenaire affirme que ce sont des véritables chambres closes. « Là-bas, le massage est juste une couverture. Moi personnellement, je vais pour les jeunes dames », confie-t-il tout souriant.

Pour ce dernier, le massage est un camouflet pour ces dames afin



de se prostituer à des prix exorbitants, compte tenu de la valeur des lieux. « Le massage corps à corps qui demande à ce que la masseuse et le client soient tous les deux nus prouvent que ce sont des véritables chambres closes », explique notre interlocuteur. Il ajoute qu'« à ton arrivée, elles ne te parlent pas du sexe. Mais quand tu le leur proposes, la majorité d'entre elles acceptent. Mais cela a un prix différent de celui du massage ».

Un autre jeune aux initiaux M. T confirme cette version des faits. « Nous, on ne part pas dans les bars. On part dans les salons de massage, car là-bas, tu n'es pas exposé. Les lieux sont calmes et le confort est aussi là », témoigne-t-il.

Qui sont les masseuses? Sont-elles des Maliennes? « Je ne pense pas si elles sont maliennes. Généralement, elles parlent français et ont un accent sénégalais, du moins dans les salons que j'ai eu à fréquenter », réplique cet habitué des salons.

Mais au téléphone, les jeunes masseuses ne répondront jamais à cette question de prostitution. C'est en tout cas ce que nous a confié un M. T. « Quand tu leur demande au téléphone si elles font la prostitution, elles te demandent juste de passer au salon ».

Une cohabitation inquiétante

Selon nos investigations, il y a environ une dizaine de salons de massage à Baco-djicoroni Golf et ACI. Parmi les quartiers de Bamako, Hamdallaye ACI 2000 est le fief des "masseuses". Un de leurs clients « fidèles » affirme avoir fréquenté au moins une dizaine de salons à Hamdallaye ACI 2000 et Baco-djicoroni.

La plupart de ces salons se trouvent dans des immeubles ou appartements à l'usage d'habitation. Les clients sont reçus à n'importe quelle heure.

Approché par nos soins, un homme vivant près d'un salon de massage à Baco-djicoroni Golf dit être exposé. « Nos portes sont généralement toujours ouvertes. Je ne sais pas ce que ces gens font mais elles passent la journée à recevoir des hommes. Elles sortent souvent même à des heures tardives dans la nuit », a lâché, ce Bamakois ayant requis l'anonymat.

L'inaction des pouvoirs publics

Que dit alors la loi malienne sur ces pratiques? Selon Me Koné, un huisier commissaire de justice, ces pra-

tiques sont illégales au Mali. Quant à l'utilisation des maisons à usage d'habitation, il estime qu'il revient aux locataires d'être beaucoup plus attentifs à l'activité qui va être menée dans leurs maisons, car, dit-il, tout dépend de la convention entre le locateur et leoyer.

Mohamed Siby, chef d'agence immobilière à Bamako dit ne pas permettre les pratiques telles que le massage dans ses appartements. « Je ne sais pas si les propriétaires des appartements concernés sont au courant des activités qui sont menées. Mais moi personnellement, je ne le permettrai pas dans mes appartements », soutient ce quinquagénaire.

Au-delà de ces constats, les pouvoirs publics n'agissent pas. Ces activités de dépravation de mœurs semblent être ignorées et tolérées au Mali. Les auteurs font leur marketing sur les réseaux sociaux au vu et au su de tous sans être enquêtés. Cela, contrairement au Burkina Faso voisin où la police a démantelé, en 2021, des dizaines de salons de massage afin d'éviter la dépravation des mœurs.

B.D

Source : nouvelleafrik

Présidentielles 2024 au Sénégal : Probable candidature d'Ousmane Sonko



Nouveau rebondissement dans l'affaire Ousmane Sonko. À deux mois de l'élection présidentielle, un juge sénégalais a relancé le jeudi 14 décembre dernier la candidature compromise de l'opposant emprisonné à la présidentielle de février 2024 en ordonnant sa réinscription sur les listes électorales. Cela redonne une lueur d'espoir à ses partisans.

Cette crise politique, alimentée depuis plus de deux ans par les tensions entre Ousmane Sonko et l'État, marquée par plusieurs épisodes de contestation et de vio-

lence meurtrière, vient donc de connaître un énième épisode.

En effet, le juge a confirmé une décision rendue en octobre par le tribunal de Ziguinchor (sud) qui avait été annulée par la Cour suprême à la mi-novembre. Ce jugement remet dans la course l'opposant, qui avait été radié des listes après avoir été condamné à deux ans de prison en juin dans une affaire de mœurs, ce qui l'empêchait de déposer formellement sa candidature. Ousmane Sonko, 49 ans, a désormais jusqu'au 26 décembre pour déposer sa candidature et recueillir ses parrainages.

Quelques-uns de ses supporters rassemblés au tribunal ont accueilli la nouvelle avec joie et scandé son nom. «Nous ferons un pourvoi en cassation comme nous l'avons fait à Ziguinchor et la même procédure suivra son cours et la décision sera balayée. Ceux qui se réjouissent aujourd'hui n'ont rien compris», a prévenu Me El Hadji Diouf, avocat de l'État. «Ce recours [de l'État] n'est pas suspensif», a affirmé de son côté Me Ciré Cléodor Ly, l'un des avocats d'Ousmane Sonko. «Le Code électoral est très clair : lorsque le juge rend sa décision, cette décision doit être immédiatement exécutée», a-t-il assuré.

2024

SENE.NEWS



PRÉSIDENTIELLE



Des mois de procédures judiciaires complexes

En octobre, après la décision du juge de Ziguinchor qui l'avait déjà remis en course, la Direction générale des élections (DGE), relevant du ministère de l'Intérieur, avait refusé de délivrer à l'opposant les fiches officielles qui lui permettraient de recueillir ses parrainages, une étape nécessaire au dépôt de candidature. La Commission électorale nationale avait pourtant demandé à la DGE de rétablir Ousmane Sonko sur les listes et de lui délivrer ces fiches de parrainages. La DGE avait opposé une fin de non-recevoir.

Le chef du parti Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef), un parti dis-

sous fin juillet par le gouvernement, a été déclaré coupable le 1er juin de débauche de mineure et condamné à deux ans de prison ferme. Ayant refusé de se présenter au procès, il a été condamné par contumace. L'opposant, actuellement emprisonné depuis fin juillet sous d'autres chefs d'inculpation, dont l'appel à l'insurrection, l'association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste et l'atteinte à la sûreté de l'État, dénonce ces affaires ainsi que les autres dans lesquelles il a été impliqué, en les qualifiant de complots visant à l'écartier de la présidentielle.

Son discours souverainiste et panafricaniste, ses critiques envers «la mafia d'État», les multinationales et l'emprise économique et

politique qu'il estime exercée par l'ancienne puissance coloniale française, lui ont valu un fort soutien de la part des moins de 20 ans, qui représentent la moitié de la population. Ses détracteurs, quant à eux, le considèrent comme un agitateur provocateur.

Cependant, le temps presse pour Ousmane Sonko, car il a jusqu'au 26 décembre pour déposer sa candidature auprès du Conseil constitutionnel et obtenir les parrainages nécessaires. Sur ce point également, le chemin s'annonce long et complexe. Aura-t-il les ressources nécessaires pour remplir les conditions requises ?

Biandjan Doumbia

www.malikile.com

Tchad

Le peuple a voté pour une nouvelle constitution hier !



Le 17 décembre, plus de huit millions de Tchadiens se sont prononcés par référendum sur une nouvelle constitution. Selon la Commission nationale chargée de l'organisation du référendum constitutionnel, les conditions sont réunies.

Cependant, ce scrutin semble d'emblée jouer en faveur du général Mahamat Idriss Déby Itno, simplement parce que le gouvernement n'a pas respecté la recommandation du dialogue national, qui consiste à laisser le peuple choisir la forme de l'État. Même si une partie de l'opposition prône le fédéralisme, un seul projet de loi est proposé, celui de l'État unitaire, soutenu par le pouvoir.

À N'Djamena, les affiches couvrent les murs en faveur du OUI à une constitution pour un «État unitaire et décentralisé», qui ne diffère pas franchement de celle que les militaires ont abrogée en 2021, consacrant un régime où le chef de l'État concentre l'essentiel du pouvoir.

Le «oui» semble assuré de l'emporter : le pouvoir mène une campagne puissante qui écrase celle du non et qui repose en partie sur le ralliement des partisans de Succès Masra, un opposant qui avait signé fin octobre un accord de principe avec les militaires. Cette alliance a toutes les chances de réussir face à une opposition divisée et victime d'une violente répression depuis plus d'un an.

Ce référendum est la dernière étape avant les élections promises par la junte au pouvoir depuis 2021.

Les deux principales plateformes de partis hostiles à la junte appellent au boycott et collent, partout où elles le peuvent, des affiches «Halte au référendum» barrées d'une grande croix rouge. Elles espèrent qu'une faible participation délégitimera un général qu'elles accusent de perpétuer une «dynastie Déby» de 33 ans.

Le général Mahamat Idriss Déby Itno réussira-t-il à faire passer la nouvelle constitution au Tchad ?

Binadjan Dombia

CAF-AWARDS : La première d'Osimhen et le record d'Oshoala



La cérémonie annuelle de récompenses des meilleurs de l'année par la Confédération africaine de football (CAF) s'est déroulée à Marrakech le lundi 11 décembre 2023. Les joueurs nigériens Victor Osimhen et Asisat Oshoala ont été les grands lauréats de la soirée, remportant les prestigieux prix de Joueur Africain de l'année et Joueuse Africaine de l'année respectivement.

Le triomphe de Victor Osimhen : Victor Osimhen, attaquant nigérian, a

été couronné Joueur Africain de l'année pour la première fois de sa carrière. Cette récompense vient saluer ses performances remarquables en Italie avec Naples, ainsi que sa contribution à l'équipe nationale du Nigeria, les Super Eagles. Osimhen a réussi à surpasser la concurrence du défenseur latéral marocain Achraf Hakimi et de l'attaquant égyptien Mohamed Salah pour décrocher ce titre prestigieux.

Le record d'Asisat Oshoala : Asisat Oshoala, icône du football nigérian, a remporté le titre de Joueuse Africaine de l'année pour la sixième fois de sa carrière. Son influence sur le terrain a été déterminante dans le succès du FC Barcelone, notamment lors de la victoire en Ligue des champions féminine de l'UEFA. Oshoala a terminé meilleure buteuse du club avec 27 buts toutes compétitions confondues, ce qui a contribué à sa domination dans cette catégorie.

Les autres récompenses : Walid Regragui, entraîneur marocain, a été désigné Meilleur Entraîneur de l'année pour le football masculin grâce à son parcours avec les Lions de l'Atlas, qui ont atteint les demi-finales de la Coupe du Monde au Qatar. Desiree Ellis, entraîneur sud-africain, a reçu le prix de l'entraîneur de football féminin pour son travail remarquable avec les Banyana.

En interclubs, Percy Tau, joueur sud-africain, a été élu Meilleur Joueur de cette catégorie après avoir remporté le titre de champion d'Afrique avec Al Ahly. Lamine Camara, joueur sénégalais, a quant à lui remporté le prix du Jeune Joueur de l'année de la CAF, témoignant ainsi de son ascension fulgurante dans le football africain.

Le Maroc a remporté le prix de l'équipe nationale masculine suite à sa performance en tant que demi-finaliste de la Coupe du Monde 2022. Le Nigeria, quant à lui, a remporté le prix de la sélection féminine. Enfin, le club égyptien Al Ahly a été sacré Club masculin de l'année, tandis que les Mamelodi Sundowns ont remporté le prix du Club féminin de l'année après leur victoire en Ligue des champions (hommes et dames).

Les CAF Awards 2023 ont été marqués par la consécration de Victor Osimhen en tant que Joueur Africain de l'année et d'Asisat Oshoala en tant que Joueur Africain de l'année. Ces récompenses témoignent du talent exceptionnel de ces joueurs et de leur contribution au football africain. Les autres lauréats dans différentes catégories ont également été honorés pour leurs performances remarquables tout au long de l'année. Les CAF Awards 2023 sont des prix décernés par la Confédération africaine de football (CAF) pour récompenser les meilleurs joueurs, entraîneurs, gardiens de but, équipes nationales et clubs de football en Afrique. Les lauréats de chaque catégorie ont été choisis à l'issue d'un processus de vote impliquant un panel composé de membres du Comité technique de la CAF, d'entraîneurs, de capitaines d'équipes et de professionnels des médias.

Voici les lauréats des CAF Awards 2023 :

- Joueur de l'année (hommes) : Victor Osimhen du Nigeria, qui joue pour le Napoli en Italie.
- Joueur de l'année (femmes) : Asisat Oshoala du Nigeria, qui joue pour le Barcelone en Espagne.
- Joueur interclubs de l'année (hommes) : Percy Tau de l'Afrique du Sud, qui joue pour Al Ahly.
- Joueur interclubs de l'année (femmes) : Fatima Tagnaout du Maroc, qui joue pour l'AS FAR.
- Entraîneur de l'année (hommes) : Walid Regragui du Maroc.
- Entraîneur de l'année (femmes) : Desiree Ellis de l'Afrique du Sud.
- Gardien de but de l'année (hommes) : Yassine Bounou du Maroc, qui joue pour Al Hilal.
- Gardienne de but de l'année (femmes) : Chiamaka Nnadozie du Nigeria, qui joue pour le Paris FC en France.
- Jeune joueur de l'année (hommes) : Lamine Camara du Sénégal, qui joue pour Metz en France.
- Jeune joueuse de l'année (femmes) : Nesryne El Chad du Maroc, qui joue pour Lille en France.
- Équipe nationale de l'année (hommes) : Maroc.
- Équipe nationale de l'année (femmes) : Nigeria.
- Club de l'année (hommes) : Al Ahly d'Égypte.
- Club de l'année (femmes) : Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud.

Fatou Sissoko





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous faites preuve de pédagogie dans les missions qui vous sont confiées, tant avec vos interlocuteurs qu'avec vos collègues et l'ensemble de vos partenaires. Comme il est agréable de discuter avec quelqu'un qui explique clairement les choses ! Cela permet d'avancer plus rapidement et d'éviter les incompréhensions. Vous formulez des propositions, et vous permettez à l'autre de mener sa réflexion et de faire ses propres choix.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Ailleurs. C'est le maître mot de vos émotions professionnelles. Vous rêvez d'ailleurs, d'une nouvelle langue, d'une culture d'entreprise différente avec d'autres collègues. Résultat : vous n'êtes pas à prendre avec des pincettes. La première porte, que vous devriez pousser, est celle d'un organisme de formation. Vous pourriez combler vos envies d'ailleurs par un nouvel apprentissage. D'autant que cela vous permettrait sans nul doute d'y voir plus clair !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous avez la sensation d'avancer sur des sables mouvants. Au bureau, les uns arrivent, les autres partent et vous ne savez plus vraiment avec qui vous faites équipe. Il serait sans doute temps d'en parler avec votre supérieur hiérarchique. Si vous travaillez en tant qu'indépendant, ce sont vos partenaires qui vous donnent du fil à retordre. Vous attendez leur feu vert pour un projet qui vous tient à cœur et malheureusement, leur réponse tarde. Patience !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Si vous n'êtes pas réellement passionné par votre travail, on peut dire que l'argent vous motive à vous lever aux aurores ! Vous n'avez jamais été aussi proche de vos sous que maintenant. Reste à savoir si l'argent vous rend véritablement heureux ou s'il ne faudrait pas songer à changer éventuellement de job. Soyez ambitieux, voyez plus grand, d'autant que possédez plusieurs cordes à votre arc. Et surtout, ne devenez pas avare.



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre débrouillardise est votre meilleur atout. Vous sortez indemne de chaque situation délicate grâce à votre capacité à innover et à rebondir en toutes circonstances. On apprécie vos talents de négociateur. Aucun intermédiaire ne peut résister à vos arguments, même les plus récalcitrants. Toutefois, vous êtes toujours fair-play. On ne peut pas vous accuser d'enjoliver la réalité ou de mentir pour arriver à vos fins.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Depuis votre plus jeune âge, vous avez du mal à vous affirmer et avez sans cesse l'impression d'être « de trop ». L'univers, à travers quelques signes discrets, vous incite aujourd'hui à vous imposer dans votre milieu professionnel, car vos idées méritent d'être entendues. Votre créativité et votre sérieux font de vous une personne précieuse pour toute entreprise, vous n'avez aucune raison de douter de vous.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Ce n'est sans doute pas aujourd'hui que vous serez le plus efficace dans votre travail. Si cela est possible, accordez-vous un vrai temps de repos et videz-vous la tête. Si en revanche il est difficile pour vous de prendre une pause, faites du mieux que vous pouvez, sans vous épuiser à la tâche. La journée va sans doute vous paraître longue, mais demain est un autre jour, et vous devriez avoir beaucoup plus d'énergie !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Côté travail, tout semble être au beau fixe, et ce n'est pas près de s'arrêter ! Votre organisation et votre disponibilité sont fortement appréciées par votre hiérarchie, et il se pourrait bien que vous obteniez enfin la reconnaissance tant attendue. Votre bonne humeur se propage parmi vos collègues et tend à motiver les troupes dans la réalisation de nouveaux projets. Et si c'était ça véritablement, le secret de la réussite ?



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Avec un ciel astral aussi favorable aux échanges et à la communication, difficile de passer une mauvaise journée. Même si vous rencontrez des difficultés, vous aurez le soutien de vos collègues et de vos partenaires pour passer au travers. Vous aurez beaucoup de plaisir à travailler en équipe et à mettre en valeur les compétences de chacun. Vous serez obligé de sortir de votre zone de confort, mais tout se passera bien.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous rayonnez au travail aujourd'hui. Montrez de quoi vous êtes capable. Les résultats de vos efforts vous étonneront et étonneront également les personnes avec qui vous travaillez. Vous ne regretterez assurément pas vos efforts, et vous pourriez profiter des bonnes ondes astrales pour améliorer votre poste (avancement, salaire). Vous cherchez un travail ? C'est aussi une excellente journée pour trouver l'emploi parfait si vous vous en donnez les moyens.



Verseau (20 janvier - 19 février)

L'administratif occupera une grande part de votre journée. Vous avez laissé les situations traîner, et vous devrez engager la relance pour obtenir vos droits. Concentrez-vous, car les tâches vont vous sembler répétitives, voire ennuyeuses, mais tout rentrera dans l'ordre rapidement. Il vous faudra impérativement réfléchir à une réorganisation de votre vie quotidienne pour éviter à l'avenir ce genre de désagréments.



Poisson (19 février - 21 mars)

Aujourd'hui, vous avez envie de prendre des risques, et comme vous êtes sûr de vous, tout le monde vous fait confiance, y compris votre patron. Après tout, « qui ne tente rien n'a rien ». Ne reste plus qu'à se lancer pour voir votre bagou récompensé ! Vos collègues vont en prendre plein les mi-ретtes et risquent bien de vous mettre sur un piédestal ou de vous faire une standing ovation dans les couloirs !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>1273 Malikilé</p> <p>KASSOUB invite les acteurs de la justice à la pédagogie à l'Assemblée</p> <p>Kamena lève le voile!</p>	<p>1274 Malikilé</p> <p>Commission de finalisation du projet de Constitution : Le rêve brisé</p> <p>Les enfants de Badalabougou servis</p>	<p>1275 Malikilé</p> <p>5ème édition de la Nuit de l'Entrepreneuriat : Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices</p> <p>Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA</p>	<p>1276 Malikilé</p> <p>Mali Baron Binyamin : Mousa Faki Mahamat reçu par Assimi Goïta</p> <p>La grosse arnaque!</p>
<p>1277 Malikilé</p> <p>Division des Femmes d'Aménagement et de protection des forêts et de la faune : La Visitation Générale de la 1ère ANS 2022 FCFIA d'Irrégularités féminines</p> <p>Projet SWVEDO et autonomisation des femmes : 242 filles et femmes installées</p>	<p>1278 Malikilé</p> <p>ABE : Moïstapha Cissé, l'homme de la situation</p> <p>Economie et gestion : Fcfa ou monnaies nationales. De quoi ont peur les pays de la zone franc?</p>	<p>1279 Malikilé</p> <p>Le responsable des Droits de l'Homme persona non grata</p> <p>Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM</p>	<p>1280 Malikilé</p> <p>Deg élèves exposés à la querelle populaire</p> <p>Les travaux débuts aujourd'hui!</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23